



Municipalité de
Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 469-25 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 860 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE-CITERNE FREIGHTLINER ET ÉQUIPEMENTS POUR LES BESOINS DU SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule :

QU'avis de motion a été dûment donné par Jeannis Charette, conseiller au poste # 2, lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 26 février 2025 par la résolution # 2025-02-39 et que le dépôt du projet de règlement d'emprunt a été déposé par Jeannis Charette conseiller au poste # 2 lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 26 février 2025 par la résolution # 2025-02-39, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le règlement d'emprunt # 469-25 décrétant un emprunt de 860 000 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe-citerne Freightliner et équipements pour les besoins du service de la protection contre l'incendie;

L'adoption du règlement est prévue à la séance extraordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Jeudi le 13 mars 2025
Heure : 19h30
Lieu : 215 rue Lessard, Sainte-Ursule (Qc), J0K 3M0

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE 27ième JOUR DU MOIS DE FÉVRIER
DEUX-MILLE VINGT-CINQ (2025-02-27)

Guylaine St-Louis
Guylaine St-Louis

Directrice générale et Greffière-trésorière



Municipalité de
Sainte-Ursule

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
D'EMPRUNT # 469-25 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 860 000 \$
POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE-CITERNE
FREIGHTLINER ET ÉQUIPEMENTS POUR LES BESOINS DU
SERVICE DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**

Je soussignée, Guylaine St-Louis, directrice générale et greffière-trésorière de la
Municipalité de Sainte-Ursule, certifie que j'ai publié le présent avis :

- À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 27 février 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 27^e jour du mois de février 2025.

Guylaine St-Louis

Guylaine St-Louis,
Directrice générale et greffière-trésorière